

MARCHE N° 2021093

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DU BEURRE A ECHIRE

Lot 2 Gros-oeuvre

Avenant n°1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 11 avril 2022

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, la société SCER sise 39 rue Blaise Pascal à NIORT (79000) , SIRET 332 901 842 00028, représentée par :

(Qualité, nom, fonction) :

.....

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2021093 relatif à l'aménagement de la Maison du Beurre à Echiré, lot 2 – Gros-oeuvre, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la SCER et notifié le 21/10/2021 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUI

Compte-tenu qu'à la suite d'une étude géotechnique, il a été nécessaire d'adapter le système de fondations de la partie extension du bâtiment.

Ces modifications entraînent des évolutions financières du marché.

IL EST CONVENU CE QUI SUI :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis n° 007-02-22MDB ECHIRE-TX MODIF annexé.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du marché est modifié comme suit :

	Montant initial	Montant de l'avenant	Montant total
Montant € HT	126 665,58	13 516,92	140 182,50
TVA 20 %	25 333,12	2 703,38	28 036,50
Montant total € TTC	151 998,30	16 220,30	168 219,00

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte une (1) annexe.

Toutes les clauses non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN